

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	13 (1956)
Heft:	10
Artikel:	Un remaniement de la charte olympique est indispensable!
Autor:	Jelmi, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-996794

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un remaniement de la charte olympique est indispensable !

Dans l'antiquité, les Jeux olympiques n'étaient ouverts qu'aux Grecs de race pure. En accueillant sur le stade, des hommes de toutes couleurs et de toutes nationalités, les Jeux modernes contribuent à développer, parmi les sportifs du monde entier, un esprit de coopération, d'émulation et de concurrence fraternelle. C'est du moins l'idée principale que formula Pierre de Coubertin lorsqu'il proposa la rénovation des Jeux antiques. Aujourd'hui, cet idéal, qu'on voudrait être le reflet de l'entente entre les peuples, remplit-il encore sa véritable mission ? Au point de vue purement sportif, nous le pensons ! Toutefois, alors que les critiques se font vives, à l'égard du Comité olympique international, il apparaît que, sous leur forme actuelle, les Jeux olympiques ne pourront survivre sans un remaniement complet de la charte. L'idée même de l'olympisme, le règlement d'admission des concurrents selon leur qualités physiques et matérielles doivent être revus et modifiés.

Il est nécessaire d'admettre que les idées originales de Pierre de Coubertin sont nettement dépassées. Les Jeux olympiques n'échappent pas au mal de notre époque : le gigantisme. D'une simple manifestation sportive qu'ils étaient primitivement, les J.O. sont devenus maintenant une véritable industrie dont les journaux ne nous ont pas ménagé les détails financiers. En accroissant le nombre des épreuves, le nombre des participants a aussi augmenté. Le programme s'est enrichi dangereusement. Certains journalistes n'hésitent pas à parler d'une surcharge, les spécialités étant trop nombreuses. Le journal français « Sport Mondial », qui publiait récemment une intéressante étude sur les J.O., parle même d'un « éclatement » antistatutaire. Nous citons :

« Le principe des Jeux est de grouper en un même lieu, à un même moment, les concurrents de tous les sports et de tous les pays. L'institution des Jeux d'hiver a été une première infraction à la règle (compréhensible en soi. Réd.). Les précautions imposées par le Ministre de la santé publique pour l'admission des chevaux sur le continent australien ont conduit à un deuxième fractionnement. Les Jeux équestres se sont déroulés en juin à Stockholm. D'autres aménagements sont à prévoir pour l'avenir. Certains vont même jusqu'à proposer ouvertement le morcellement, dans le temps et dans l'espace, d'une entreprise qui a atteint de telles dimensions qu'elles risque de devenir une charge écrasante pour la ville organisatrice. »

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les chiffres du programme financier des prochains jeux, pour admettre ce « gigantisme ». Les autorités australiennes ont fait construire, à 12 kilomètres de Melbourne, un village olympique pouvant accueillir 6'000 athlètes. Le coût de la construction s'élève à 2 millions 700'000 livres australiennes (plus de 20 millions de francs suisses). Pendant la durée des Jeux, 6'000 repas seront servis trois fois par jour au village. On estime à 4,2 kilos, la ration quotidienne de nourriture et de liquide dont a besoin chaque athlète. A Melbourne encore, on a voté un crédit de 3'500'000 livres australiennes (31 millions de francs suisses) pour financer la construction du stade et des installations où se dérouleront les diverses manifestations. Pour régler cette addition, il a été prévu, en tout, 1 million 500'000 places assises...

Une foire aux muscles...

Selon Pierre de Coubertin, les J.O. devaient signifier une fête pour la jeunesse du monde. Actuellement, cette « fête » risque de se transformer en une foire internationale du muscle. Mais cela semble laisser indifférents, les véritables responsables de la Flamme. On serait même porté à croire que plus il y aura de monde sur le stade, plus le spectacle sera parfait. Là aussi réside un danger ! Il faut absolument éviter que les J.O. deviennent simplement un spectacle... un spectacle pour gens fortunés, voire une parfaite foire aux athlètes.

Pour diminuer le nombre des participants, les dirigeants olympique ont imaginé des minima pour chaque spécialité. De ce fait, l'adage « Qu'importe le résultat, pourvu que l'on participe... » a encore été négligé. Seuls les athlètes, en forme deux ou trois mois avant les Jeux seront admis sur le stade. Les autres, ceux qui ont préparé leur condition pour le mois de novembre se verront refusé le « billet » pour Melbourne. Drôle de moyen encore de défendre un idéal en favorisant la tenue de certains amateurs d'Etat. Le C.I.O. a commis là une erreur grave. Il était superflu de limiter le nombre des participants par ce moyen draconien. Une solution plus simple était à leur portée : diminuer le nombre des sports représentés, en se basant sur ces quatres principes fondamentaux :

1^o n'admettre que les sports pratiqués dans les cinq parties du monde ; 2^o n'admettre que les sports pratiqués à la saison chaude ; 3^o n'admettre que les sports dont le professionnalisme est exclu ; 4^o n'admettre que les sports ayant renoncé à toute autre confrontation mondiale. Ce dernier point surtout est important, car les J.O. doivent rester une confrontation suprême, tant dans l'esprit que dans la réalité.

Nous ouvrons ici une parenthèse pour bien préciser notre idée. Il ne s'agirait naturellement pas de supprimer toutes les manifestations internationales. Les diverses fédérations conserveraient le droit d'organiser des matches internationaux, comme cela se fait déjà en gymnastique ou en athlétisme. Les performances réalisées lors de ces joutes serviraient d'éliminatoires sur le plan mondial. On dresserait aussi un tableau des résultats afin d'établir clairement les noms des recordmen. Cela existe d'ailleurs en athlétisme. Nous ne préconisons que la suppression des réunions spéciales de l'élite, en vue de l'attribution d'un titre faisant double emploi avec le titre olympique. Cette élite ne devrait être concentrée que pour les Jeux olympiques. Le grand jour serait alors une rencontre à l'échelle suprême, sur un même stade. Une véritable fête de la jeunesse et du sport.

En admettant de telles règles de conduite, le C.I.O. obtiendrait une solution moins onéreuse et certainement plus conforme à l'esprit olympique. Cette année, les organisateurs ont la chance d'avoir pu limiter les dégâts pour une raison géographique. Le caractère décentralisé de l'Australie, qui exige de la majorité des participants un long et coûteux déplacement, a imposé une certaine limitation. Les nations ont spontanément accepté de réduire le chiffre de leurs délégations. Mais il n'en sera pas ainsi, à Rome en 1960 !

René Jelmi.